

INFO-PARENTS SERVICE DE GARDE

12 février 2019



ÉCOLE DE
L'ACCUEIL

sgarde.accueil@cscapitale.qc.ca
(418) 686-4040 poste 3084

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES DU 22 MARS 2019

INSCRIPTION : Nous vous demandons de suivre le lien pour remplir le formulaire électronique, avant le vendredi 22 février 2019 et ce, même si votre enfant sera absent. Cela vous prendra environ une minute pour compléter l'inscription. [Remplir le formulaire](#)

JOURNÉE PÉDAGOGIQUE DU 22 MARS 2019 -THÉMATIQUE « GRAND JEUX »

CHOIX 1 : ACTIVITÉ « Grand jeux »

Pour cette journée différents grand jeux en grand groupe seront organisés par les éducateurs.

Horaire

Les activités auront lieu de 9 h à 15 h.

Coûts

Le coût total qui sera facturé est de 14,30 \$ incluant l'activité et les frais de garde.

CHOIX 2 : LIGUE DE HOCKEY (ÉLECTRIKS KINGS, DIABLOS, ORAGES ET BRAVES)

Votre enfant est inscrit dans une des 4 équipes de hockey de la ligue inter services, pour cette 3^e journée. Les parties de hockey auront lieu au DEKHOCKEY de la Capitale, situé au 3850, avenue Chauveau.

Horaire :

- Les heures de départ et de retour vous seront confirmées un plus tard.

Autres informations :

Les enfants inscrits devront prévoir les articles suivants : repas froid, collations, vêtements de sport, espadrilles.

CHOIX 3 : LIGUE D'IMPROVISATION

Votre enfant est inscrit à la ligue d'improvisation inter services de garde.

Horaire :

Les heures de départ et de retour vous seront confirmées un plus tard.

Autres informations :

Votre enfant aura besoin pour la journée d'un repas froid et des collations.

CHOIX 4 : ACTIVITÉ « SERVICE DE GARDE »

Pour les enfants qui ne s'inscrivent pas à la sortie, ils pourront s'inscrire au service de garde régulier. Des activités seront organisées par les éducatrices pour cette journée.

Horaire :

Les activités auront lieu de 9h30 à 15h.

Coûts :

Le coût total qui sera facturé est de 12,30 \$ incluant l'activité et les frais de garde.

Autre information

Nous devons avoir un minimum de 15 inscriptions pour offrir un service de garde régulier.

REÇU D'IMPÔT 2018 - Nouveauté

Nouveauté cette année votre reçu d'impôt est maintenant disponible sur [MOZAIK-PORTAIL](#). Sur demande, une copie papier pourra vous être transmise.

Voici ce que vous retrouvez sur le reçu

RELEVÉ 24

Ce reçu doit accompagner votre déclaration de revenus PROVINCIAL (Québec)

Voici les frais non admissibles :

- a) Frais de garde à 8.20 \$ par jour ;
- b) Frais de sorties ;
- c) Frais de repas ;

REÇUS FÉDÉRAUX

Ce reçu doit accompagner votre déclaration de revenus au FÉDÉRAL (Canada).

Voici les frais non admissibles :

- a) Frais de sorties ;
- b) Frais de repas

ATTENTION :

* Comme l'an passé, le reçu est émis au nom du parent payeur. Aucune modification ne peut être faite de ma part en ce qui concerne les reçus et ce, même pour les changements de parent payeur; le reçu est émis au parent payeur, c'est à vous de vous arranger ensemble s'il y a quelque chose.

SEMAINE DE RELÂCHE 2019

Le service de garde sera fermé pour la semaine de relâche soit du 4 au 8 mars 2019 inclusivement.

Audrey Garneau, technicienne-responsable du service de garde.